

Représentante : Monique LEBRETON
Suppléante : Elisabeth GAILLARD
Membres : Claudine BROUSSE, Willy FREMONT, Estelle LAUBERT, Jean LEBRETON et
Christophe ZUCCHETTI

Retour de Représentations/Commissions :

UDAF : Claudine signale qu'elle est 2^{ème} vice-présidente.

ADIL : l'ARS était interlocuteur pour les logements indécents, à partir du 01/01/2018 c'est l'ADIL qui prendra la relève.

CDAPH : Elisabeth signale que la MDPH met en œuvre une simplification des tâches afin d'accélérer les procédures. Présentation en COMEX en septembre et en CDAPH en octobre. Claudine et Elisabeth donnent espoir sur les délais de traitement sur 4 mois. Dossiers en ligne au premier semestre 2018. M. Blanchet est le nouveau directeur aux actions sociales. Il est prévu que moins de dossiers soit présentés mais que plus d'informations soit données.

Handigo : beaucoup de restrictions. Le CAPFD 41 tente de comprendre comment fonctionne aujourd'hui ce transport. Débat long à ce sujet avec un vrai point de vigilance par rapport au service rendu en termes de transport.

SteetCo : Cathrine explique la démarche de cette toute nouvelle start-up avec deux niveaux d'implications de l'APF et de la délégation :

- 1) Opportunité de mobiliser nos adhérents autour d'un outil moderne, jeune et utile. Un évènement sur Blois et un sur Vendôme pourraient être organisés afin de mobiliser tout le monde et ensuite travailler avec les adhérents tout au long de l'année 2018
- 2) Une fois une cartographie établie, celle-ci pourra être « vendue » par APF entreprise aux communes qui n'ont pas encore de cartographie de l'accessibilité de leur commune (prestation au bénéfice des délégations).

Congrès : du 21 au 23 juin 2018 à Montpellier.

Autres questions, remarques, commentaires

Au sujet des sollicitations au Président du CD 41, les membres du CAPFD 41 sont d'accord pour « refuser » le rendez-vous avec Mme Doucet. Elle pourra être présente mais l'objectif est bien celui de rencontrer le Président du CD 41 afin d'évoquer des sujets divers et non seulement de la MDPH. Les thèmes à aborder seront : transport scolaire en milieu urbain, Les ressources des personnes (PCH, AAH), ERP du CD41, MDPH et places en Foyer-scolarisation.

Ensuite les membres du CAPFD 41 évoquent et débattent longuement sur les places et surtout le manque de places en établissements.

Au vu des débats très denses tout au long de cette réunion, le point sur le projet associatif n'a pas été abordé. Celui-ci est de toute façon travaillé avec tous lors des deux réunions départementales (le 15/11 à Vendôme et le 28/11 à Blois).